

Bulletin municipal
de la commune de Château-Ville-Vieille



LA GAZETTE

2020/2021



ÉDITO

Chères concitoyennes, Chers concitoyens

Nous avons décidé de remettre en route cette petite Gazette communale annuelle ou nous allons à nouveau vous informer de l'avancement ou de la réalisation des projets et travaux en cours sur la commune.

Je veux en tout premier lieu remercier les électeurs, qui m'ont soutenu à nouveau en me donnant leur confiance pour ce quatrième mandat (troisième en tant que maire)

Je remercie également le conseil municipal qui m'a élu maire, j'en suis très honoré.

A l'aube de ce nouveau mandat, je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour souhaiter pleine réussite et bonne chance aux nouveaux élus dans leurs nouvelles fonctions pour relever les défis qui nous attendent pendant ces six années à venir. Avec ce nouveau conseil municipal enthousiaste et dynamique, nous allons poursuivre les tâches qui nous ont été confiées avec les moyens de notre budget, dans une totale transparence.

Les mois passent et les difficultés perdurent. L'année 2020 a été particulièrement éprouvante à bien des égards, marquée par une crise sanitaire incommensurable à l'échelle mondiale. Nous appréhendons tous le devenir de cette crise sanitaire qui a mis à mal notre économie locale, la santé de certains de nos aînés les emportant parfois jusqu'à l'ultime soupir, et puis inconsciemment peu à peu le changement de notre façon de vivre.

Je tiens à remercier le personnel communal, qui malgré toutes ces difficultés, s'est organisé pour rester actif. Votre mairie est restée constamment ouverte, les services administratifs et techniques ont continué à fonctionner normalement pour vous donner tout ce dont vous aviez besoin. Nous sommes restés à votre écoute et avons fait au mieux pour vous aider.

Nous n'avons pas pu nous rassembler cette année, pour la présentation des vœux de la municipalité, autour de notre traditionnelle galette des rois, et du verre de l'amitié, mais j'espère que nous pourrons le faire très prochainement dans d'autres occasions.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une année meilleure pleine de santé pour vous et ceux qui vous sont chers.

Cordialement.

Jean-Louis Poncet.

ADRESSAGE DES RUES ET NUMÉROTATION DES MAISONS

Michel Moutte

Les noms des rues sur l'ensemble des villages et hameaux de la Commune ont fait l'objet d'une des premières délibérations du nouveau CM en juin 2020, concrétisant un long travail de préparation et de concertation avec la population conduit par l'équipe municipale précédente.

Un courrier de la Mairie, vous confirmant votre nouvelle adresse (basée sur la distance entre votre domicile et le début de la rue – point Zéro) vous sera envoyé.

Les plaques de rue et les numéros sont en cours de fabrication à l'atelier Acanthel à Château-Ville-Vieille et seront installés par les employés communaux

à partir du printemps. D'ores et déjà vous pouvez diffuser votre nouvelle adresse auprès de vos connaissances et des divers organismes. Vous pouvez aussi avoir sur le site www.geomas.fr une vue d'ensemble des villages et hameaux avec les numéros affectés à chaque parcelle construite. La réalisation de ces plaques et numéros a été financée à 50 % par le département.



TRAVAUX DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Philippe Marty

En 2020, en plus de toutes leurs tâches d'entretien, de nettoyage et de déneigement ou d'interventions sur les réseaux d'eau, réparties tout au long de l'année, suivant les besoins et les priorités, les employés communaux ont accompli un travail remarquable. Ils ont procédé à la rénovation complète du Pont Blanc à Château Queyras et de la passerelle de la base de loisirs à Ville-Vieille, soit 40 m³ de bois de charpente, pris sur le stock de bois façonné de la commune. Ils ont remplacé la vieille Croix de l'Airette à Château Queyras, fabriqué et mis en place des tables d'extérieur sur la route du Lac de Roue, sur Chalvet et Péas, la barrière du Parking du Collet et de la villa Belle Fleur à Château Queyras, le coffret du défibrillateur à Prats-Hauts. Ils ont aussi rénové, moyennant facturation par la Commune, l'appartement du Four, chemin de la Tour à Ville-Vieille pour l'Association La Fruitière (peinture et plancher).



En 2021, il est déjà prévu un programme important de construction ou de rénovation de fontaines, à la Place d'Exilles, au Pied du Conchan, à Meyries, à la Rua, et à Prats-Bas, remplacement de la barrière de la place d'Exilles.

Nous remercions Michel Philip pour ses 18 années passées au service de la commune. Il a rejoint le Département en octobre dernier. Nous avons accueilli pour son remplacement David Weiss habitant sur notre commune avec sa famille de sept enfants, qui vient seconder Cyril Albert.

Le pick up Toyota qui avait 20 ans d'âge a été remplacé par un autre pick up de la même marque en décembre 2020. Ce renouvellement avait été acté par l'ancienne municipalité.



ÉLECTRICITÉ ET ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE

Jean-Pierre Maschio

La Commune, par l'intermédiaire du SIGDEP (Syndicat Intercommunal Guil Durance d'Éclairage Public), va bénéficier d'une diminution de la facture d'électricité concernant l'éclairage public. Le SIGDEP a lancé une consultation comme l'oblige la loi sur la mise en concurrence, et changé de fournisseur.



La consultation était basée sur une fourniture en énergie standard, avec une option en énergie verte.

Nous avons choisi une alimentation en électricité 'verte'.

Certains hameaux comme Souliers et Prats-Bas ont d'ores et déjà fait le choix en 2020 de supprimer l'éclairage dans les villages de minuit à 6 h du matin. Nous allons interroger l'ensemble de la population, à l'exemple de ce qui a été récemment fait à Molines

pour connaître les points de vue et nous orienter vers une solution la plus consensuelle, sachant que la découpe du réseau d'éclairage doit permettre plus de sur-mesure. Par ailleurs la modernisation de l'éclairage public ces prochaines années ira aussi dans le sens d'un pilotage de plus en plus fin. Beaucoup de scientifiques (et pas seulement les écologistes !) s'accordent à dire que la suppression de cet éclairage est bonne pour la santé, notre sommeil et aussi pour la faune y compris les insectes. Quel est le senior qui n'a pas envie de revoir les lucioles de son enfance ?

Nous avons également lancé un appel d'offre auprès de fournisseurs d'électricité pour l'alimentation des bâtiments et des équipements de la Commune. Nous avons demandé une réponse sur une option en énergie 'standard' et sur une option en énergie 'verte'. Compte-tenu du très faible écart de prix entre les deux formules, nous avons opté pour l'énergie verte. Cette consultation va nous permettre de faire une économie de près de 5000 € sur la facture annuelle d'électricité.

Depuis le 1^{er} avril 2021, la Commune est entièrement alimentée en électricité verte !!

L'ONF ET NOS FORÊTS

Michel Moutte

(Jean Louis Poncet, Michel Moutte, Philippe Marty, Jean Pierre Maschio ou Laurent Joubert)

Notre commune tire une partie substantielle de ses revenus de la forêt et celle-ci fait partie intégrante de notre paysage. Sa gestion est assurée par l'ONF sur la base du Plan d'Aménagement Forestier établi tous les 20 ans – 2011-2030 – mais il faut bien admettre que les méthodes d'exploitation actuelles heurtent un certain nombre de nos habitants et aussi de nos visiteurs. Les agents de l'ONF qui gèrent notre forêt, organiseront en 2021 à notre demande, au minimum deux réunions

pédagogiques avec sorties sur le terrain pour démontrer le bienfondé des mesures prises, mais il nous faudrait aussi obtenir des exploitants forestiers un changement dans leurs façons de faire. Dès que des dates seront fixées, nous en ferons la publicité, mais vous pouvez d'ores et déjà manifester votre intérêt auprès du secrétariat ou de la commission forêt et agriculture.

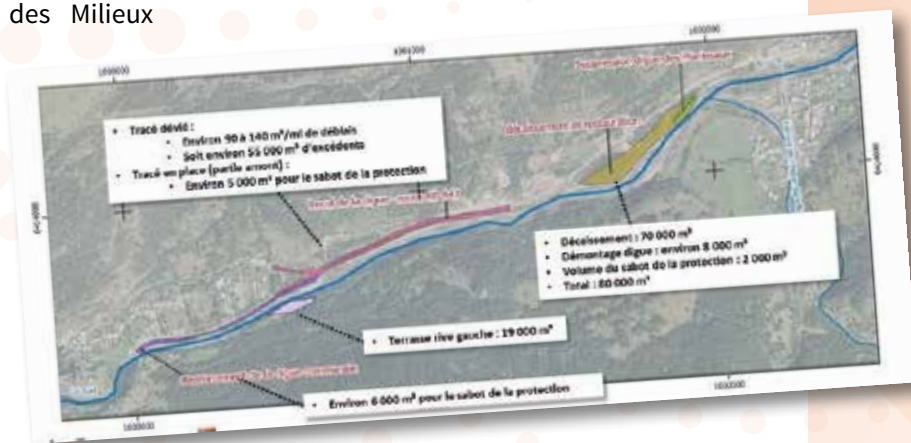
AMÉNAGEMENT DU GUIL DE VILLE-VIEILLE À CHÂTEAU QUEYRAS

Michel Moutte

Ce projet, conduit par la Communauté de Communes du Guillestrois Queyras est majeur pour nous et conduira à terme à un changement profond de notre paysage de fond de vallée. Il est actuellement, (et enfin diront certains !) sur les rails et suivi de très près par Jean-Louis Poncet, 1er Vice-Président de la Communauté de Communes et président de la commission GEMAPI (GESTION des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui pilote ce projet.

Il faut rappeler que ce projet concerne les travaux de restauration des digues du Guil pour la protection des crues et inondations et qu'il est vital et indispensable entre autre pour le développement touristique du Queyras dans son ensemble.

Il y aura dans ce projet de restructuration, un déplacement de la route Départementale 947 d'une vingtaine de mètres vers l'ancien camping. Une liaison douce qui partira de Château Queyras jusqu'à Ville-Vieille, et la réhabilitation d'un adoux.



ENVIRONNEMENT

Michel Moutte

Un gros effort reste à faire pour éliminer sur notre commune les points noirs constitués essentiellement des véhicules et des carcasses de voitures qui polluent

depuis si longtemps notre paysage. Les dernières lois sur l'Environnement donnent désormais un pouvoir accru aux maires et la possibilité de contraindre, avec sanctions financières, les propriétaires privés à évacuer en décharge, à leurs frais, les épaves stockées sur leur terrain. Nous lancerons en 2021 cette action, tout en espérant que beaucoup de nos concitoyens prendront conscience de cet état de fait et feront ce qu'il faut en amont de notre campagne. La commune reste prête à voir avec les personnes concernées, comment elle pourrait les aider, mais elle affiche clairement sa volonté de faire changer les choses dans ce domaine.



ALPAGES

Michel Moutte et Jean-Pierre Maschio

Ouverture des milieux sur l'alpage de Chalvet : le projet lancé en concertation avec le Parc depuis plusieurs années, par l'ancienne équipe municipale et l'ancienne équipe de l'Association Foncière Pastorale (AFP), a enfin abouti et sera réalisé en 2021. Il consiste à l'abattage des chablis au-dessous de la route Meyries-Chalvet et à l'élagage des arbres au Villard sur 25 ha.



La commune a donné son accord sur une première extension de l'AFP afin d'améliorer la gestion des pâturages sur le Sommet Bûcher – Fontantie. Cet accord a été validé lors de l'Assemblée Générale du 19 avril dernier et doit faire l'objet d'une validation par la Préfecture. L'AFP a monté un dossier de subvention déposé au printemps 2021 auprès de la Région et de l'Europe pour la construction d'une nouvelle cabane pastorale sur la piste de Fontaine Rouge, projet qui sera porté par la Commune qui possède le foncier. Ceci valorisera largement notre alpage.

Certaines cabanes de bergers sont en mauvais état (Chalvet des Borels), voire en très mauvais état (Ouragan). L'AFP a prévu d'apporter des aménagements pour rendre ces cabanes habitables dignement par les bergers et a déposé une demande de subvention en ce sens auprès du département, mais réalisera, en tout état de cause les travaux indispensables. Une autre demande de subvention concernant les captages de l'Ouragan et de Péas Haut est également déposée auprès de la Région.

DÉCHETS

Michel Moutte

La Communauté de Communes a installé au Pied La Casse, près du Rond-point de nouveaux conteneurs semi-enterrés et un conteneur à cartons. Cette intervention devrait être complétée par la réalisation de 6 places de parking à proximité pour désengorger le parking de la Maison de l'Artisanat, victime de son succès.

Par ailleurs les conteneurs à déchets non recyclables ont été équipés pour la plupart de tambours limitant les sacs poubelles à 30 L pour lutter contre une mauvaise utilisation de ces conteneurs.

La législation concernant les déchets est et sera de plus en plus contraignante et nous devons recycler davantage en diminuant aussi drastiquement les tonnages de biodéchets qui partent à la poubelle aujourd'hui. Il faut aussi encourager les résidents secondaires et les vacanciers qui ne possèdent pas de composteur, à utiliser les composteurs installés sur notre territoire. Le SMITOMGA (Syndicat Mixte de

Traitement des Ordures Ménagères du Guillestrois, du Queyras et de l'Argentiérais) qui est en charge des déchets pour la Communauté de Communes vend des composteurs individuels à 20 Euros, mais il met également gratuitement à disposition des habitants des bio-seaux pour les déchets alimentaires, à récupérer en Mairie.

N'oublions pas que tous nos déchets non recyclés sont enfouis ! C'est quand même un constat d'échec pour nos générations futures et même si le Queyras est, pour l'instant, un bon élève dans la gestion des déchets, l'effort à faire pour les années à venir reste immense avec une TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui triple entre 2018 et 2025.



FORGE ET FOUR À PAIN DE LA RUA

Jean-Louis Poncet

Ville-Vieille possédait le seul bâtiment communal du Queyras équipé de deux fours et de nombreux projets de réhabilitation avaient été imaginés ces 20 dernières années.

Les municipalités précédentes, ainsi que l'association de la Fruitière avaient monté un dossier avec le partenariat du PNRQ (Parc Naturel Régional du Queyras.) Ce projet n'avait pu aboutir car trop onéreux pour le budget communal.

Nous avons repris et modifié ce projet pour qu'il puisse s'intégrer dans notre budget dans le respect et l'orientation qui avaient été prévus. Il a été finalisé en 2020 et de belle façon.

Sur les conseils de l'entrepreneur nous avons pris un bureau d'étude d'ingénierie béton car le bâtiment, les années passant, s'était dégradé et commençait à prendre du gîte en s'inclinant.

Ont été réalisés : une dalle de maintien en toiture avec 10 tirants qui ont stabilisé le bâtiment, la réfection du four principal sole et plafond, du plancher, de la voute, des murs intérieurs ainsi que les drains, et façades extérieures, y compris la reprise des deux cheminées. Réalisation de nouvelles huisseries, et la partie électrique compteur éclairage et prises, création d'une hotte au-dessus du four, mise en place d'une grille de protection d'entrée qui sécurisera les matériels des futures visites.



Les trois soleils qui ornent la façade sud ont été offerts par l'entreprise de maçonnerie.

Au nom du précédent conseil municipal et de ce nouveau conseil, nous tenions à remercier tout particulièrement la Famille Marcuzzi pour nous avoir gracieusement donné la porte guillotine de l'ancien four banal du pied la casse qu'ils avaient chez eux. Nous remercions l'association la Fruitière qui a œuvré en

partenariat avec la commune pour que rien ne soit oublié. Notre personnel technique communal qui a réalisé bon nombre de travaux intérieur et extérieur. Nous remercions les entreprises, Christophe Monnet (maçonnerie et gros œuvre), André Allais et Fils (huisseries), Régis Pellissier (sas d'entrée, hotte sur le four et mise en place de la porte guillotine du four, Éric Tonda pour la partie électrique. Ils ont fait un excellent travail apprécié de tous.



Le montant total des travaux s'élève à plus de 80 000 € avec des subventions de l'État et de la Région.

La forge sera mise en exergue avec les matériels mis à disposition gracieusement par André Allais. Enclume, grand soufflet, perceuse à colonne verticale manuelle et autres outils, qui ont servi à son grand père forgeron, Louis Allais, était le dernier forgeron Queyrassin à avoir exercé dans le Queyras jusqu'à la fin des années 80. L'association de la Fruitière finira d'installer ses outils et exposera des photos de son activité. Les visiteurs auront accès à cet espace patrimonial. Four et Forge, remis en valeur à partir de l'été 2021.

Pour ce qui est du four à pain, une première fournée d'essai a été réalisée par l'ancien boulanger Patrick Moutte aidé des bénévoles de la Fruitière. Le four a tenu la chauffe jusqu'à 400°, le pain était succulent il a été partagé entre tous les convives présents, le 6 septembre lors d'un rassemblement festif qui se voulait être un galop d'essai.

L'association de la Fruitière peut dorénavant lancer officiellement une ou plusieurs « journée de la fête du pain » avec ses bénévoles.

Un deuxième projet verra le jour prochainement pour la réalisation d'un Eco-musée à l'étage, afin de mettre en valeur la pompe à incendie restaurée par les chasseurs il y a plusieurs années, d'autres outils anciens et objets représentant les métiers d'autrefois.

ROUTE DU SOMMET BÛCHER ET AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE

Jean-Louis Poncet



Avec la participation de l'ONF pour la maîtrise d'œuvre, les routes du Sommet Bucher et Fontaine

rouge ont été reconditionnées, un total de 13 km pour un montant de 222 354 € avec l'aide de l'Europe et des fonds FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) ainsi que de l'État, La région et de la commune de Moline en Queyras. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GroupageF, basée en Provence. Cette entreprise a mis beaucoup de moyens humains et matériels. 3 pelles mécaniques dont une débroussailleuse, 2 bulldozers, une raboteuse, deux tombereaux, une niveleuse, un concasseur, un rouleau compresseur, et un camion arroseur.

GroupageF a réalisé les travaux dans les délais impartis et a fait un excellent travail. Nous les en remercions, ainsi que l'ONF maître d'œuvre, qui nous a obtenu 80 % d'aide.

TRAVAUX RÉALISÉS

Jean-Louis Poncet

Nous avons fait goudronner la portion de route du pont du cimetière de Notre Dame jusqu'à la route départementale 947. Coût des travaux 38 727 €88 en auto financement.

Le conseil départemental a fait regoudronner la départementale du Collet jusqu'à la gendarmerie. Ils ont prévu de réaliser un encorbellement dans les gorges de Château Queyras qui supprimera le feu tricolore. Une première tranche des travaux est prévue à l'automne 2021.

Merci à nos conseillers départementaux Valérie Garcin-Eyméoud et Marcel Canat qui sont toujours à notre écoute et qui font acte de bienveillance pour notre territoire.

La barrière du périmètre immédiat du captage de Clôt Martin à Prats Hauts nous a obligé à fermer la traine qui nous servait d'accès aux coupes de bois vendues par la commune. Nous avons réalisé un busage en aval du captage de Clôt Martin pour le passage des tracteurs grumiers afin de continuer à exploiter nos coupes de bois dans ce secteur (coût des travaux 5000 €). Nous remercions Monsieur Faustin Serre et la famille de Monsieur Jean-Louis Petit, pour nous avoir donné l'autorisation de passage.

DÉFIBRILLATEURS

Jean-Louis Poncet

Nous allons installer le dernier défibrillateur au hameau de Meyries. Une fois ces travaux réalisés, nos deux villages et tous nos hameaux seront équipés de défibrillateur, (six au total), pour assurer les premiers secours afin de sauver des vies. Ces appareils sont vérifiés annuellement par un organisme agréé car les électrodes ont une durée de vie limitée et doivent être remplacées régulièrement. Cela à un coût, mais la vie n'a pas de prix. Montant par appareil 2 800 €.

Nous organiserons des formations avec des personnes qualifiées pour savoir s'en servir. Nous vous informerons des jours de ces formations afin que vous puissiez y participer.



SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE ET SCHÉMA COMMUNAL DE LA DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Jean-Louis Poncet

Imposée par l'état depuis 2006, nous avons l'obligation aujourd'hui de le réaliser afin d'augmenter notre niveau de connaissance de notre réseau d'eau potable. Cet état des lieux permettra d'identifier et programmer les travaux à réaliser pour se mettre en conformité vis-à-vis des exigences actuelles. Cela passera, par exemple, à définir et installer des compteurs de production et de distribution à chaque sortie des captages et de réservoirs que la commune comporte, de façon à comptabiliser l'eau de surverse qui retourne dans les milieux naturels, et celle qui n'est pas facturée, aspersion et autre arrosage. Une télésurveillance sera sans doute nécessaire sur l'ensemble du réseau eau potable de la commune, afin d'assurer un contrôle suivi sur des fuites éventuelles ou des baisses d'eau dans les réservoirs.

Grace à l'élaboration de cette étude, nous pourrions prétendre à des aides des financeurs, notamment de l'Agence de l'Eau à hauteur de 70 % pour les futurs travaux à effectuer.

Nous avons confié ce schéma directeur d'eau potable au bureau d'étude HYDRETTUES. Nous avons également sollicité IT 05 (Ingénierie Territoriale du département), afin de nous aider à réaliser le dossier du cahier des charges.

Cette étude comporte également le schéma communal de la défense extérieure contre l'incendie. Coût de l'étude 32 975 € 80 HT.

BASE DE LOISIRS DE VILLE-VIEILLE

Laurent JOUBERT



Cet endroit est de plus en plus prisé y compris l'espace boisé qui le prolonge le long du Guil vers la passerelle sur l'Aigue Blanche.

Le Président du Comité d'Animation et son équipe espèrent vous retrouver très vite autour d'un verre en musique ou autour d'une table de jeux de cartes pour passer un très bon moment tous ensemble.

A très bientôt.

TOILETTES DE LA PLACE D'EXILLES

Michel MOUTE

La nouvelle équipe municipale a souhaité revenir sur le projet qui était pratiquement finalisé avant travaux par la précédente municipalité, afin d'en augmenter la capacité compte tenu de la grande fréquentation estivale et en revenant à une technologie plus classique. Le projet a été accepté par le Conseil Municipal sur ces nouvelles bases en décembre 2020. Il était initialement subventionné à 30 % par la Région. Nous avons demandé une subvention complémentaire au Département à hauteur de 30 %. Les travaux sont prévus en 2021.



RÉHABILITATION DE LA PLACE D'EXILLES

Jean-Louis Poncet

Le précédent conseil municipal avait eu l'idée d'une réflexion sur un aménagement futur de la place d'Exilles. Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) a été choisi pour nous aider à le mettre en musique.

Cette future place sera réalisée en parallèle avec la réhabilitation des nouvelles digues de Château Queyras.

Plusieurs réunions ont été programmées avec un diagnostic d'informations donné par la population de Château Queyras sur l'aménagement de cette place.

Des ateliers ont été organisés avec les gens du village qui se sont pris au jeu, et diverses orientations ont émané sur le futur équipement de cette place.

Nous avons été contraints de cesser les réunions à cause du COVID-19 mais aussitôt que nous le pourrions nous continuerons d'étudier cet aménagement avec le CAUE.

PROJET DE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE CHÂTEAU QUEYRAS

Michel Moutte

Voilà un beau projet de développement pour notre commune avec une énergie propre et des retombées financières non négligeables. La précédente équipe municipale avait initié ce projet en 2019 avec la Société Éléments.

Une présentation de son avancement a été faite au Conseil Municipal en décembre 2020.

Le chemin jusqu'à sa réalisation, reste long et avec des oppositions partisans de principe lobbyistes, qu'il nous faudra combattre tout en convainquant les parties prenantes que l'impact environnemental sera réduit au minimum et la cohabitation entre diverses activités est tout à fait possible. Nous voulons affirmer à travers ce projet que tout en étant conscients des atouts écologiques et touristiques de nos paysages, nous ne voulons pas nous enfermer dans une réserve à destination de nos seuls visiteurs.

OPÉRATION FAÇADES – TOITURES

Michel Moutte

En 2020 le Conseil Municipal a rencontré le SOLIHA, organisme départemental, pour mettre en place, avec son support, un programme d'aide et nous espérons aussi d'incitation, pour rénover les façades et toitures. Dans un premier temps, ce programme s'appliquera

aux centres anciens de Château Queyras et de Ville-Vieille. La commune consacra une part de son budget à ce programme afin d'améliorer visuellement notre cadre de vie et nous espérons pouvoir le poursuivre les années suivantes.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Michel Moutte

Notre site est devenu largement obsolète et ce n'est pas avec Facebook que nous pourrions mettre à votre disposition et à celles de nos visiteurs les informations que vous êtes en droit d'attendre. Nous vous proposerons en 2021 un nouvel outil, plus facilement

accessible, plus convivial, vous permettant d'obtenir plus d'informations sur notre commune et sa vie sociale. Lors de sa mise en ligne, vous en serez informés et vous pourrez faire remonter au secrétariat vos remarques constructives pour l'améliorer si besoin.

CORVÉES CITOYENNES

Jean-Louis Poncet et Michel Moutte

Nous souhaitons faire participer la population, sur la base du volontariat bien sûr, à des opérations de nettoyage, d'entretien de nos chemins ou de nos sous-bois, ou autres.

Nous sommes persuadés que ces temps partagés qui sont l'occasion de passer du temps ensemble pour le bien commun ne peuvent que nous rapprocher. La première corvée concernera le nettoyage des abords du chemin du Lauzon, maltraité par les

forestiers l'automne dernier. La mairie obtiendra de la Communauté de Communes la mise à disposition du broyeur et nous ferons ensemble le broyage.

A l'initiative des habitants ou des élus, nous espérons planifier régulièrement ces corvées citoyennes pour le bien de tous, aussi n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus si vous avez des suggestions. On peut imaginer des corvées de groupe bien évidemment mais aussi des corvées individuelles.

SIVU CRÈCHE

Nicole TERRASSE et Laurent Joubert

La structure, avec l'aide de l'ACSSQ, a vu le jour en avril 2003 avec un effectif de 16 enfants. En 2015 une forte baisse de la fréquentation oblige la crèche à ouvrir des services supplémentaires afin d'étendre ses services :

- ouverture de 8 places en accueil périscolaire,
- ouverture du centre d'éveil,
- en 2018 fourniture des repas et des couches.

Actuellement l'équipe se compose de 8 personnes dont 6 en CDI.

La participation de Château-Ville-Vieille est au prorata du nombre d'habitant et elle s'élève à 24 322 €/an.

Pour cette année, malgré les conditions difficiles liées à la COVID, l'accueil des enfants a pu s'effectuer avec succès et sans baisse de l'effectif. En espérant l'année 2021 plus positive encore.

COLIS DE NOËL POUR LES AINÉS DE NOTRE COMMUNE

Nicole TERRASSE et Bernadette Allais

Cette année la municipalité n'a pu organiser de repas comme les années précédentes, distanciation oblige. Nous nous sommes rabattus sur le colis de Noël traditionnel dans l'espoir qu'en 2022 nous puissions de

nouveau nous réunir autour d'un repas toujours sympathique et convivial.

Prenez-soin de vous !!!

CÔTÉ JARDIN ET FLEURS

Nicole TERRASSE et Bernadette Allais

Comme chaque année, une commande de fleurs est prévue ce printemps pour embellir nos villages. Avis aux âmes jardinières, nous serions ravis de votre aide !



ASSAINISSEMENT

Jean-Louis Poncet

Les travaux d'assainissement de Meyries ont commencé ce printemps. Il a été choisi de descendre une conduite enfouie, du village de Meyries jusqu'à la départementale, où elle sera raccordée sur la conduite générale.

Cout 192 950 € HT pris en charge par la Communauté de Communes Guillestrois Queyras qui en a la compétence.

Les travaux d'assainissement suivants seront réalisés sur les hameaux des Prats-Hauts et Prats-Bas qui seront ensuite eux aussi raccordés à la conduite générale sur Ville-Vieille. Début des travaux prévu 2022.

CIMETIÈRES

Michel Moutte

Les cimetières constituent des lieux de repos et de mémoire pour nos aïeux et leur visite permet souvent de remonter dans le temps de nos villages. Toutefois certaines tombes ne sont plus aujourd'hui entretenues et sont délabrées. Aussi, la commune va lancer, pour les cimetières de Château Queyras et Ville-Vieille la procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon, afin que nos cimetières conservent un état de préservation et d'entretien conforme à nos valeurs. Cette procédure, longue et complexe, s'étale sur plusieurs années et doit démarrer en 2021 pour être achevée avant la fin de la mandature. Elle s'accompagnera par une révision du règlement des cimetières, y compris les cimetières de Montbardon et de

Souliers et aussi des tarifs des concessions plus en adéquation avec ceux que pratiquent les communes voisines.

Les arbres dans le cimetière de Château Queyras même s'ils sont magnifiques, constituent un fléau pour les tombes environnantes et désormais un risque pour l'Eglise elle-même et les monuments funéraires avec les coups de vent violents que nous subissons de plus en plus fréquemment. Nous envisageons à court terme leurs coupes et rappelons au passage que seuls des arbustes peuvent être autorisés sur les concessions sans aucun empiètement au-delà du terrain concédé.

NOS ÉCOLIERS

Jean-Louis Poncet

Après la fermeture de notre école maternelle, puis celle de notre école primaire, nous nous sommes orientés vers une nouvelle destination sur la commune d'Aiguilles. Nos écoliers s'y sentent bien, nous avons négocié et conservé les trois postes d'enseignantes pour un meilleur enseignement. Les transports sont assurés par la Région matin et soir. Les repas de la cantine sont toujours confectionnés par l'Hôpital Local. L'effectif du périscolaire a été augmenté le matin et le soir afin de favoriser le confort des parents. La commune prend part à 50 % du budget général de l'école et de fait est entrée dans l'exécutif des prises de décisions. Un COPIL (comité de pilotage) a été créé avec des élus référents des deux communes, et des réunions régulières sont organisées.

Pour information pendant la durée du COVID-19 l'école a été partagée par moitié le matin et l'après-midi en fonction des effectifs autorisés pour ne pas surcharger les cours. La municipalité avait alors mis en place à sa charge un transport à 12h pour ramener les scolaires du matin et un transport à 13h30 pour emmener ceux de l'après-midi.

Petite précision la carte de transport scolaire ZOU est remboursée intégralement aux parents d'élèves, en quotité par la commune et la communauté de communes.

ÉTAT CIVIL 2020/2021

Naissances

BLANC Mahéva, le 2 novembre 2020

DUPONT JANET Léa, le 26 septembre 2020

PARADIS Mélodie, le 30 mars 2020

POUSSOU PELLEGRINI Léonce, le 18 décembre 2020



Mariage

PELLEGRINI Anne-Lise et POUSSOU Boris, le 10 avril 2021



Décès

REYNAUD Germaine, le 6 décembre 2020

MARCUZZI Gabriel, le 17 novembre 2020

AUDIER Brigitte, le 28 mars 2021

